

COMMUNE DE CONFRANÇON

Arrêté municipal n° 20220825-02

**Prononçant la fermeture administrative de l'établissement « Hôtel-Restaurant La Sarrazine »
pour son activité d'hôtel-restaurant**

LE MAIRE DE CONFRANÇON,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.22122,

Vu le code de la construction et de l'habitat et notamment les articles L.12327 et R12352 ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980 portant réglementation de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 février 2021 portant création de la commission de sécurité ;

Considérant l'attestation de Monsieur Alain BEVY en date du 12 octobre 2020 indiquant l'arrêt de l'exploitation de l'activité d'hôtellerie-restauration de l'établissement depuis le 1^{er} avril 2019 ;

Considérant la demande de Monsieur Alain BEVY en date du 12 octobre 2020 demandant le déclassement des locaux commerciaux en locaux d'habitation à compter du 1^{er} avril 2019 en vue de créer 5 meublés de tourisme avec couchage pour 2 personnes et 1 meublé de tourisme pour 5 personnes ;

ARRETE

Article 1 – L'établissement « Hôtel-Restaurant la Sarrazine » relevant de la 5^{ème} catégorie des ERP, sis 555 route de Bourg en Bresse 01310 CONFRANCON est fermé au public pour son activité d'hôtellerie-restauration à compter de la notification du présent arrêté à l'exploitant.

Article 2 – La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 - Copie du présent arrêté est transmise

- à Madame la Préfète de l'AIN aux fins d'exercice du contrôle de légalité
- à Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie
- à Monsieur le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours
- à Monsieur le Directeur Départemental des territoires

Fait à Confrançon, le 25 août 2022

Le Maire, Jean-Paul BUELLET

